

# VOUS ÉTUDIEZ À L'UT2J

## VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

### POURQUOI ?

En répondant nombreux à nos enquêtes, **vous contribuerez à :**



- l'amélioration de l'offre de formation
- l'évolution de vos conditions d'études
- la connaissance de l'insertion professionnelle

### QUAND ?

Durant vos années d'études et après votre sortie de l'UT2J, vous serez sollicité-e par **mail** ou **téléphone** pour répondre à ces enquêtes.

### PAR QUI ?

L'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE), service de l'université qui réalise des études et des enquêtes auprès de l'ensemble des étudiants de l'Université Toulouse-Jean Jaurès.

## THÈMES ABORDÉS

### VOS CONDITIONS DE VIE ET D'ÉTUDES

Hébergement, transport, activité salariée, vie sur le campus,...

### VOTRE AVIS SUR LA FORMATION

Contenus pédagogiques, organisation des contrôles de connaissances, satisfaction sur la formation,...

### VOTRE DEVENIR ET VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE

Secteurs d'emploi, types de contrat, niveau et quotité de l'emploi, satisfaction,...

# QUELQUES RÉSULTATS D'ENQUÊTES

## ATTENTES ET MOTIVATIONS DES ÉTUDIANTS ENTRANTS EN L1 EN 2014-2015

**TAUX DE RÉPONSE  
33%**

Dans le cadre du dispositif de parrainage, 92% des étudiants ayant visité le campus sont satisfaits de ce dispositif.

38% seulement déclarent connaître la DOSI (Direction de l'Orientation, du Suivi et de l'Insertion professionnelle).

74% pensent que la réussite passe par la motivation et 67% par la régularité dans le travail. Plus surprenant, seulement 37% citent l'assiduité en cours.

38% se sont inscrits à l'UT2J pour réaliser un projet professionnel précis.

## LE DEVENIR DES TITULAIRES DE MASTER 2\*

**TAUX DE RÉPONSE  
62%**

86% sont en emploi 30 mois après l'obtention du Master 2.

69% des emplois sont de niveau ingénieur, cadre, profession libérale...

78% des actifs exercent leur emploi à temps plein pour un revenu net moyen mensuel de 1 733 € en 2013.

69% des emplois occupés sont stables.

83% des répondants actifs sont satisfaits de l'emploi occupé.

\* Promotion 2011 – situation 30 mois après l'obtention du diplôme.